## MAIRIE

DE

## VILLEGLY

Nombres de conseillers

En exercice: 15

Présents: 12

Votants: 12

ADOPTE A L'UNANIMITE

**VOTE POUR: 12** 

**VOTE CONTRE: 0** 

**ABSTENTION: 0** 

Domaine:

**BUDGET PRINCIPAL** 2022

Sous-domaine:

**Virements** de crédits

**OBJET:** 

Décision modificative n°4

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

## **SEANCE DU 18 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 18 Juillet à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation: 12 Juillet 2022

Présents: Alain MARTY - Raymond BENOIT - Janine POUSSE - Michel GREFFIER - Stéphane AZEMA - Emmanuel COULONVAL - Jean MAURY - Christine SANCHEZ - Véronique BROUSSE - Véronique MARCAILLOU - Joëlle LEVEJAC - Vanessa SALANDINI .

Absents excusés: Christophe FOURES - Emilie BELUCHE.

Mme LEVEJAC Joëlle a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ce dernier a voté le Budget Primitif lors de la séance du 11 Avril 2022.

Les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives.

La présente décision modificative a pour objet le virement de crédits budgétaires.

DEPENSES		RECETTES	
Article - Chapitre - Opération	Montant	Article - Chapitre - Opération	Montant
231 – 23 – 175 Grosses réparations Bâtiments Communaux	- 5 000 €		
231 – 23 – 2 <b>26</b> Restauration Eglise	- 10 000 €		
212 – 21 – 240 Travaux Terrain Football	- 5 000 €		
231 – 23 – 308 Vidéo Protection	- 5 000 €		
2181 – 21 – 322 Cadre de vie 2022	+ 25 000 €		

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire est invité à délibérer afin de :

- VOTER la présente décision modificative et intégrer les crédits dans le budget de la commune.
- DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

N° 52/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20220718-20220718DEL52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2022 Publication: 19/07/2022

Pour copie conforme Le Maire,

Alain MARTY